

Mesdames et Messieurs les maires, adjoints au maire, conseillers municipaux et communaux des communes du Cœur du Perche,

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche, pour l'année 2022.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous rappelle que le rapport d'activité, accompagné du Compte Administratif, « fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique, au cours de laquelle, les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peuvent être entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».

Le présent rapport en date du 3 avril 2023 retrace l'activité de la Communauté de communes Cœur du Perche pour sa sixième année de fonctionnement, 2022, suite à la fusion au 1^{er} janvier 2017 des deux CDC Perche Sud et Perche Rémalardais.

0. Évolution de la Communauté de communes Cœur du Perche en 2022

Il n'y a pas eu de modification des statuts en 2022.

1. Représentation et gouvernance

Le conseil communautaire est constitué de 34 membres titulaires et 5 suppléants.

Chacune des 12 communes du territoire y est représentée par un nombre de délégués allant de 1 à 6, selon son importance démographique.

Le bureau communautaire est composé du président, de huit vice-présidents et de cinq membres. Les vice-présidents ont chacun reçu des délégations de fonctions du président pour l'animation des commissions thématiques.

Nom	Prénom	Fonctions
LIGER	Thierry	Président Également en charge de la Commission d'appel d'offres et de Délégation de service public et de la Commission communication, du CIAS et de l'Accessibilité
RODHAIN	Patrick	1 ^{er} Vice-Président en charge des Finances et de la CLECT
LUYPAERT	Brigitte	2 ^e Vice-Présidente en charge du Développement économique
LEMONNIER	Michel	3 ^e Vice-Président en charge des affaires scolaires
RADENAC	Christelle	4 ^e Vice-Présidente en charge de la jeunesse, de la petite enfance, des services à la population et du sport
CHEVÉE	Daniel	5 ^e Vice-Président en charge des Ressources Humaines
PECCHIOLI	Pascal	6 ^e Vice-Président en charge de la culture et du tourisme
RIGOT	Guy	7 ^e Vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire
COUTANT	David	8 ^e Vice-Président en charge de la voirie et des travaux

2. Activités administratives

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Réunions du conseil communautaire	11	12	12	13	11	9
Délibérations du conseil communautaire	334	235	181	182	220	164
Réunions du bureau communautaire	hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires	15	12
Réunions de la conférence des maires	5	3	5	2	1	1
Réunions des commissions thématiques (nc la CAO)	25	36	20	20	26	16
Arrêtés	165	83	100	326		
Mandats	3 823	3 486	3801	2960	3150	3576
Titres	900	2 873	6603	4693	5179	6054

3. État du personnel

Base de calcul : 1^{er} janvier 2022

NB : pour le pôle Enfance/Jeunesse/Affaires scolaires/Services à la population, les agents sont répartis dans les six pôles scolaires de la Communauté de communes, à savoir Rémalard-en-Perche, Bretoncelles,

Sablons-sur-Huisne, Berd’huis, Préaux-du-Perche et Nocé, ainsi qu’à la ludothèque et auprès du Relais d’Assistantes Maternelles.

Dans les écoles, les agents occupent des postes diversifiés : accompagnement des cars, garderies, restaurants scolaires, entretien des locaux, ATSEM, animation.

Évolution de l’effectif

Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d’agents	68	68	67	68	68	69
Nombre d’agents en équivalent temps plein	50,25	50,68	51,75	51,74	52,39	49,78

Comité technique et CHSCT

Le comité technique (couplé avec le CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) s’est réuni le 28 novembre 2022.

4. Marchés et actes divers

Thématique	Nature du marché
Voirie	Travaux de la voirie revêtue Entretien de la végétation des voies communautaires Travaux d’assainissement de la voirie Elagage de la végétation à la scie pour passage de la fibre optique
Développement économique	Construction d’un atelier de transformation laitière Construction d’un bassin de rétention sur la ZI du Musset
Maîtrise d’œuvre	Réhabilitation de l’école primaire de Rémalard-en-Perche Construction ou réhabilitation de 3 maisons médicales

5. Les réalisations de la Communauté de communes

Pôle Enfance/Jeunesse/Scolaire/Services à la population	
Écoles	Travaux d’entretien courant et de sécurité des pôles scolaires : Projet de sécurisation de l’accès des écoles de Bretoncelles, Rémalard et Sablons : 35 000 €
	Effectifs à la rentrée de septembre 2022-2023 : 792 enfants scolarisés -hors Toute petite section) soit une baisse de 55 enfants
	Mise en place du projet de Rénovation de l’école de Rémalard en partenariat avec l’équipe enseignante
	Déploiement des émetteurs-récepteurs dans les 6 pôles scolaires et les cantines avec des talky Walky pour répondre à la demande de l’Éducation Nationale de sécuriser les écoles (anti-intrusion)

	Structure de jeux et bac à sable de l'école de Sablons sur Huisne rénovés ; sols neufs. Structure de jeux de Nocé : sol rénové
Restaurants scolaires	À la rentrée de septembre 2022 : 624 enfants utilisent régulièrement le service de la restauration scolaire
	Contrat Restauval pour Rémalard, Sablons et Bretoncelles / Cantine en régie par les communes de Berd'huis, Préaux du Perche et Nocé
	Un travail avec Mil Perche autour de la préparation et des temps de repas
Centres de loisirs	Le mercredi à Rémalard-en-Perche et Berd'huis : 217 enfants différents présents
	Petites vacances : à Sablons-sur-Huisne, Nocé et Berd'huis : 224 enfants différents
	Été : centre de loisirs à Bretoncelles et Berd'huis (220 enfants différents)
RAM	48 assistantes maternelles agréées sur le territoire et 43 sont en activité. On note un vieillissement des assistantes maternelles et un manque d'attractivité du métier
	Diffusion de la liste des assistantes maternelles auprès des familles. Diffusion d'outils d'aide juridique (modèles de contrats)
	25 familles différentes ont demandé des informations au RPE, les demandes les plus fréquentes concernent les contrats de travail et les litiges sur l'application droit du travail
	Animations à destination des AM : Rémalard : 111 matinées d'éveil avec une fréquentation de 606 enfants sur l'ensemble des animations d'éveil et 210 adultes. En 2022, 22 ASMAT et 79 enfants différents ont participé. Le RPE propose 3 animations par semaine sur les périodes scolaires et rayonne sur 3 communes du territoire Berd'huis, Rémalard et Sablons
Ludothèque	Espace d'animation : accueil des familles (1754 visiteurs à la ludothèque), un nombre en forte hausse par rapport à 2021. Participation de l'animatrice à des soirées jeux en partenariat avec les associations du territoire (3), animations avec RAM les centres de loisirs, animations régulières en EHPAD, dans les écoles sous forme de cycle sur le temps du midi. Un partenariat avec le collège permet de proposer sur le temps du midi, 1 fois par mois une animation aux jeunes.
LAEP	Accueil de 4 familles à La P'tite Pause, soit 8 enfants différents, tous les mercredis matin sur le site petite enfance de Berd'huis. Une communication de promotion du lieu d'accueil a été fait auprès des familles : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour de l'affiche et du flyer de présentation générale du LAEP - Questionnaire à destination des familles via educartable
Maison de la Petite Enfance	29 enfants différents sont accueillis en roulement chaque mois
Équipements sportifs	Pour 2021 : Entretien courant des stades de football
	Réfection des terrains de Sablons-sur-Huisne et Berd'huis
	Achat de petits équipements
Amélioration de l'habitat	Participation à l'OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Développement économique	
Accompagnement technique et financier des entreprises	OCM : participation au dispositif du PETR
	Guichet unique, accueil, conseil personnalisé, orientation
	Installation de PMS Fitness aux Docks-Saint-Marc. Arrivée de nouveaux utilisateurs aux Docks Saint-Marc
	Valorisation de l'offre immobilière en ligne (sites internet, réseaux sociaux)
	Outils de mise en relation : réseaux sociaux
	Territoire d'Industrie : étude d'opportunité sur la création d'un campus des métiers
Zones d'activités	ZA Saint-Marc : construction de l'atelier Pur Perche ZI du Musset : projet bassin de rétention

Aménagement du territoire	
Voirie	Entretien de 450 km de voies revêtues et 38 km de voies non revêtues desservant des habitations.
SPANC	Contrôles périodiques effectués : 253 Diagnostics pour vente : 81 diagnostics effectués Examens préalables de la conception : 52 Vérification de l'exécution des travaux : 56 Soit total des actes : 442 Adoption du RPQS 2021 le 03/10/2022
Urbanisme	Approbation du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine de Préaux-du-Perche
Haies	Une dizaine de dossiers traités
Habitat / OPAH	Suite de l'OPAH, animée par le PETR PPO
Santé	Réflexions sur la création d'un PSLA Cœur du Perche

Tourisme, culture et patrimoine	
Culture	Soutien financier à diverses associations pour manifestations culturelles
	Journées du Patrimoine : édition d'un dépliant-programme des sites ouverts
	Définition d'une stratégie culturelle de territoire (CC du 18 juillet 2022)
	Animation du réseau des acteurs culturels (atelier PVD, élaboration d'un annuaire des acteurs culturels)
Tourisme	Conseil en séjour (3363 visiteurs), stand aux Fêtes Normandes (Evreux) et à la Foire d'automne (Rémalard). Ventes et billetterie pour compte de tiers

	Promotion de l'offre et de la destination (agenda en ligne : 476 interventions et newsletter bimensuelle + brochure à 3 000 ex. + mise à jour du site, contribution au Guide du Perche)
	Randonnée : animation du réseau de référents, suivi de l'entretien et du balisage pédestre, suivi et promotion de l'offre d'itinéraires, coordination de Randos 61
	Accompagnement des porteurs de projets et nouveaux prestataires
	Partenariats (écomusée : réseau hébergeurs, BIT), PNR, Véloscénie
	Collecte de la taxe de séjour sur l'ensemble du territoire
	Fonctions supports (coordination, comptabilité, administratif) et définition de stratégies de territoire / PVD (tourisme et culture)

Développement territorial / Petites Villes de Demain	
Projet de territoire	Elaboration du projet de territoire
	Accompagnement des porteurs de projets (collectivités, associations...) en lien avec les services
	Ateliers croisés avec les partenaires, les habitants, le Pays et le Parc
Mobilisation et accompagnement des partenariats et dispositifs	Recueil, diffusion des Appels à Projet, Appel à Manifestation d'Intérêt
	Accompagnement de l'OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
	Accompagnement des collectivités dans leur projet (montage - recherche de financement - mobilisation des partenariats et des ressources)
	Mobilisation des collectivités dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition écologique / contrat de territoire avec le département et la région pour la période 2023 - 2027

Services transversaux	
Communication institutionnelle	Modification du site internet (page de couverture et ajout ou/et modification d'informations des différents services de la CdC)
	Mise en page de la Convention Cadre et de la partie Projet de Territoire
	Création d'un "état des lieux" auprès des secrétaires de mairies
Communication générale	Création d'affiches, flyers et brochures en fonction des besoins des différents services de la CdC
Administration réseau et service informatique	Mise à disposition à titre gratuit de l'agent informaticien auprès des six pôles scolaires du Cœur du Perche, office de tourisme, ludothèque, télécentres, Docks Saint-Marc, Ecomusée
	Mise à disposition à titre payant de l'agent informaticien auprès des mairies du Cœur du Perche et du SIAEP Nocé.
Prêt de matériel	Prêt gratuit de barrières et divers supports de signalétique routière
Service reprographie	Service payant de copies en nombre pour les mairies et associations culturelles et d'animation

6. Les finances de la Communauté de communes

Le Budget Primitif 2022 a été adopté par le conseil communautaire, lors de sa séance du 24 janvier 2022, selon les résultats suivants :

- Le Budget Primitif 2022 s'équilibre à **2 711 951,73 €** en investissement et à **10 430 979,55 €** en fonctionnement.
- Le Coefficient d'Intégration Fiscale est de **0,673947**

6.1 Budgets Primitifs 2022

- **Budget Principal**

<i>Budget Primitif 2022</i>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	10 430 979,55 €	10 430 979,55 €
Investissement	2 711 951,73 €	2 711 951,73 €

- **Budget annexe Service Public d'Assainissement Non Collectif**

62 819,00 € pour la section dépenses de fonctionnement ;

67 670,50 € pour la section recettes de fonctionnement ;

21 000,00 € pour la section dépenses d'investissement ;

26 896,49 € pour la section recettes d'investissement.

- **Budget annexe Centre de télétravail à Bretoncelles**

4 031,00 € pour la section dépenses de fonctionnement ;

16 772,02 € pour la section recettes de fonctionnement ;

1 128,50 € pour la section dépenses d'investissement ;

1 128,50 € pour la section recettes d'investissement.

- **Budget annexe Zone d'Activité Saint-Marc à Rémalard-en-Perche**

149 292,13 € pour la section fonctionnement ;

153 003,13 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Zone Industrielle du Musset à Sablons-sur-Huisne**

349 413,56 € pour la section fonctionnement ;

353 858,65 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Maison des Entreprises à Berd’huis**

68 500,00 € pour la section dépenses de fonctionnement ;

94 722,23 € pour la section recettes de fonctionnement ;

57 885,00 € pour la section dépenses d’investissement ;

101 493,66 € pour la section recettes d’investissement.

- **Budget annexe Atelier du Tertre**

56 442,00 € pour la section dépenses de fonctionnement ;

76 648,58 € pour la section recettes de fonctionnement ;

46 156,00 € pour la section dépenses d’investissement ;

48 300,00 € pour la section recettes d’investissement.

- **Budget annexe Docks Saint-Marc**

133 655,45 € pour la section fonctionnement ;

243 703,62 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Atelier Dubant**

7 075,88 € pour la section fonctionnement ;

69 987,00 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Office de Tourisme**

90 571,64 € pour la section fonctionnement ;

3 369,80 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Santé**

68 768,00 € pour la section fonctionnement ;

1 046 814,46 € pour la section investissement.

- **Budget annexe Atelier Pur Perche**

0,00 € pour la section fonctionnement ;

2 481 283,80 € pour la section investissement.

- Les budgets primitifs ont été amendés en cours d’année, par des décisions modificatives, au nombre de 31, votées par le Conseil communautaire.

6.2 Taux d'imposition

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	12,70 %	12,70 %	12,70 %	/ (réforme TH)	/ (réforme TH)	/ (réforme TH)
Taxe sur le foncier bâti	11,55 %	11,55 %	11,55 %	11,55 %	11,55 %	11,55 %
Taxe sur le foncier non bâti	24,47 %	24,47 %	24,47 %	24,47 %	24,47 %	24,47 %
Cotisation Foncière des Entreprises	9,89 %	16,55 %	16,55 %	16,55 %	16,55%	16,55%
Fiscalité Professionnelle de Zone (1)	21,08 %	-	-	-	-	-

(1) Supprimée au 01/01/2018 - Passage en Fiscalité professionnelle Unique au 01/01/2018.

6.3 Comptes Administratifs 2022

Les Comptes Administratifs 2022 ont été adoptés par le Conseil communautaire, lors de ses séances du 30 janvier 2023 et du 6 mars 2023, selon les résultats suivants :

- **Compte Administratif du budget principal**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	135 005.73	0.00		2 527 860.09	135 005.73	2 527 860.09
Opérations de l'exercice	982 238.08	752 720.20	7 103 977.55	8 205 883.59	8 086 215.63	8 958 603.79
TOTAUX	1 117 243.81	752 720.20	7 103 977.55	10 733 743.68	8 221 221.36	11 486 463.88
Résultats de clôture		-364 523.61		3 629 766.13		3 265 242.52
Restes à réaliser	1 466 941.78	855 059.57			1 466 941.78	855 059.57
TOTAUX CUMULÉS	1 466 941.78	490 535.96		3 629 766.13		4 120 302.09
RÉSULTATS DEFINITIFS		-976 405.82		3 629 766.13		4 120 302.09

- **Compte Administratif du budget annexe Maison des Entreprises de Berd'huis**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0.00	68 493.66		30 269.53	0.00	98 763.19

Opérations de l'exercice	10 885.00	29 349.91	50 374.97	50 327.15	61 259.97	79 677.06
TOTAUX	10 885.00	97 843.57	50 374.97	80 596.68	61 259.97	178 440.25
Résultats de clôture		86 958.57		30 221.71		117 180.28
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	86 958.57		30 221.71		117 180.28
RÉSULTATS DEFINITIFS		86 958.57		30 221.71		117 180.28

- **Compte Administratif du budget annexe « Assainissement non collectif - régie »**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	0.00	26 577.49		23 670.50	0.00	50 247.99
Opérations de l'exercice	0.00	318.04	52 691.70	46 385.00	52 691.70	46 703.04
TOTAUX	0.00	26 895.53	52 691.70	70 055.50	52 691.70	96 951.03
Résultats de clôture		26 895.53		17 363.80		44 259.33
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	26 895.53		17 363.80		44 259.33
RÉSULTATS DEFINITIFS		26 895.53		17 363.80		44 259.33

- **Compte Administratif du budget annexe Ateliers du Tertre**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	0.00	2 358.00		21 492.58	0.00	23 850.58
Opérations de l'exercice	0.00	786.00	2 399.92	11 774.41	2 399.92	12 560.41
TOTAUX	0.00	3 144.00	2 399.92	33 266.99	2 399.92	36 410.99
Résultats de clôture		3 144.00		30 867.07		34 011.07
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	3 144.00		30 867.07		34 011.07
RÉSULTATS DEFINITIFS		3 144.00		30 867.07		34 011.07

- **Compte Administratif du budget annexe Centre de Télétravail de Bretoncelles**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTES ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	1 107.50	0.00		13 127.02	1 107.50	13 127.02
Opérations de l'exercice	0.00	1 128.50	1 611.87	3 715.00	1 611.87	4 843.50
TOTAUX	1 107.50	1 128.50	1 611.87	16 842.02	2 719.37	17 970.52
Résultats de clôture		21.00		15 230.15		15 251.15
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	21.00		15 230.15		15 251.15
RÉSULTATS DEFINITIFS		21.00		15 230.15		15 251.15

- **Compte Administratif du budget annexe Zone Industrielle du Musset à Sablons-sur-Huisne**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTES ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	0.00	4 946.09		73 023.18	0.00	77 969.27
Opérations de l'exercice	426 880.83	348 912.56	348 912.96	348 912.56	775 793.79	697 825.12
TOTAUX	426 880.83	353 858.65	348 912.96	421 935.74	775 793.79	775 794.39
Résultats de clôture		-73 022.18		73 022.78		0.60
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	-73 022.18		73 022.78		0.60
RÉSULTATS DEFINITIFS		-73 022.18		73 022.78		0.60

- **Compte Administratif du budget annexe Les Docks Saint-Marc**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTES ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	167 447.58	0.00		21 237.45	167 447.58	21 237.45
Opérations de l'exercice	58 297.83	288 483.91	83 325.15	90 684.99	141 622.98	379 168.90
TOTAUX	225 745.41	288 483.91	83 325.15	111 922.44	309 070.56	400 406.35
Résultats de clôture		62 738.50		28 597.29		91 335.79

Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	62 738.50		28 597.29		91 335.79
RÉSULTATS DEFINITIFS		62 738.50		28 597.29		91 335.79

- **Compte Administratif du budget annexe Zone d'Activité Saint-Marc à Rémalard-en-Perche**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	0.00	11 283.00		0.00	0.00	11 283.00
Opérations de l'exercice	153 002.22	141 720.13	148 782.23	167 040.22	301 784.45	308 760.35
TOTAUX	153 002.22	153 003.13	148 782.23	167 040.22	301 784.45	320 043.35
Résultats de clôture		0.91		18 257.99		18 258.90
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	0.91		18 257.99		18 258.90
RÉSULTATS DEFINITIFS		0.91		18 257.99		18 258.90

- **Compte Administratif du budget annexe Atelier Dubant**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	4 776.89	0.00		417.94	4 776.89	417.94
Opérations de l'exercice	28 750.00	28 438.21	9 033.43	9 957.63	37 783.43	38 395.84
TOTAUX	33 526.89	28 438.21	9 033.43	10 375.57	42 560.32	38 813.78
Résultats de clôture	-5 088.68			1 342.14		-3 746.54
Restes à réaliser		41 237.00			0.00	41 237.00
TOTAUX CUMULÉS	-5 088.68	41 237.00		1 342.14		37 490.46
RÉSULTATS DEFINITIFS		36 148.32		1 342.14		37 490.46

- **Budget annexe Office de Tourisme**

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	1 984.80	0.00		17 427.55	1 984.80	17 427.55
Opérations de l'exercice	648.00	3 604.87	81 449.41	77 729.81	82 097.41	81 334.68
TOTAUX	2 632.80	3 604.87	81 449.41	95 157.36	84 082.21	98 762.23
Résultats de clôture	972.07	0.00		13 707.95		14 680.02
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	972.07	0.00		13 707.95		14 680.02
RÉSULTATS DEFINITIFS	972.07	0.00		13 707.95		14 680.02

● Budget annexe Santé

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	127 280.46	.00		.00	127 280.46	0.00
Opérations de l'exercice	238 392.53	18 573.40	28 613.15	53 804.59	267 005.68	72 377.99
TOTAUX	365 672.99	18 573.40	28 613.15	53 804.59	394 286.14	72 377.99
Résultats de clôture	-219 819.13	0.00		25 191.44		-321 908.15
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	-219 819.13	0.00		25 191.44		-321 908.15
RÉSULTATS DEFINITIFS		219 819.13		25 191.44		-321 908.15

● Budget annexe Atelier Pur Perche

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recette ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés	62 452.00	0.00		0.00	62 452.00	0.00
Opérations de l'exercice	1 924 554.11	0.00	0.00	0.00	1 924 554.11	0.00
TOTAUX	1 987 006.11	0.00	0.00	0.00	1 987 006.11	0.00
Résultats de clôture		-1 987 006.11		0.00		-1 987 006.11
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	0.00	-1 987 006.11		0.00		-1 987 006.11
RÉSULTATS DEFINITIFS		-1 987 006.11		0.00		-1 987 006.11

6.4 Affectation du Résultat du Budget Principal

Le Conseil communautaire, réuni le 30 janvier 2023 puis le 6 mars 2023 a décidé d'affecter les résultats de l'exercice 2022 de la façon suivante :

○ **Budget Maison des Entreprises à Berd'huis**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	30 221.71 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	30 221.71 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget « Assainissement collectif – régie »**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	17 363.80 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	17 363.80 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU AU 31.12.2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Atelier du Tertre**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12. 2022	30 867.07 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €

Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	30 867.07 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Centre de télétravail Bretoncelles**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	15 230.15 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	15 230.15 €
Total affecté au c/ 1068:	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget ZI du Musset**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	73 022.78 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	73 022.78 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Office de Tourisme**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12. 2022	13 707.95 €
Affectation obligatoire :	

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	13 707.95 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Atelier Pur Perche**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Docks-Saint-Marc**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022		28 597.29 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €	
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		28 597.29 €
Total affecté au c/ 106 :	- €	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

○ **Budget atelier Dubant**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12. 2022		1 342.14 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €	
Solde disponible affecté comme suit :		

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 342.14 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Z.A St Marc**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	18 257.99 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	18 257.99 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget Santé**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	25 191.44 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	25 191.44 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	25 191.44 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

○ **Budget général**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	3 629 766.13 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	854 682.13 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 775 084.00 €
Total affecté au c/ 1068 :	854 682.13 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

6.5 Évolution budgétaire du Budget général

	Investissement	Fonctionnement
2017	2 237 477 €	7 051 519 €
2018	3 970 343 €	8 615 827 €
2019	3 226 151 €	8 345 945 €
2020	2 414 677 €	7 943 480 €
2021	1 385 147 €	8 613 090 €
2022	2 711 951 €	10 430 979 €

6.6 Évolution de l'endettement de la CDC

Endettement	Capital + intérêts	Capital
Budget principal Année 2017 / 11 918 habitants	370 358 €	276 817 €
Budget principal Année 2018 / 11 918 habitants	432 752 €	318 004 €
Tous budgets confondus Année 2018 / 11 918 habitants	612 270 €	438 695 €
Année 2019 / 11 918 habitants	474 785 €	333 103 €
Année 2020 / 11 756 habitants	319 521 €	223 299 €
Année 2021 / 11 756 habitants	362 690 €	274 221 €
Année 2022 / 11 756 habitants	359 142 €	277 649 €

~~~~~

Fait à Rémalard-en-Perche, 03 avril 2023

**Le Président,**



**Thierry LIGER**

[www.coeurduperche.com](http://www.coeurduperche.com)

[www.jeunesse.coeurduperche.com](http://www.jeunesse.coeurduperche.com)

[www.tourisme.coeurduperche.com](http://www.tourisme.coeurduperche.com)



Facebook

Communauté de  
Communes Cœur  
du Perche



Facebook

Ludothèque  
intercommunale



Facebook

Office de  
Tourisme



LinkedIn

Communauté de  
Communes Cœur  
du Perche



Instagram

cdc-coeurduperche



Communauté de communes Cœur du Perche  
ZA Saint-Marc Ouest - 61110 - Rémalard en Perche  
02 33 25 44 85  
[administration@coeurduperche.fr](mailto:administration@coeurduperche.fr)